

TOUR DE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE.

Description archéologique et comparaison avec la tour de Saint-Eusèbe de la même ville.

De tous les clochers qui, pendant le moyen âge, ornèrent la cité d'Auxerre, de toutes ces flèches aigües, qui levaient fièrement leurs sommets élancés et qu'on apercevait au loin comme autant de gigantesques pyramides dont les pointes hardies s'émoûssaient dans les airs, il ne nous en reste plus que deux : le premier dépend de l'église de Saint-Eusèbe, et le second, aujourd'hui isolé, faisait anciennement partie de la façade de l'église de Saint-Germain.

Ce sont là deux précieux restes que le temps et le vandalisme ont épargnés et qui font maintenant l'ornement de notre cité. Ce sont là deux monuments que la ville d'Auxerre doit être fière de posséder encore ; deux pages d'histoire dont l'éloquence et le témoignage nous sont un sûr garant de l'état de l'architecture nationale pendant le *xii^e* siècle ; deux documents historiques aussi précieux que nos savants manuscrits et qui méritent à plusieurs titres notre respect et notre admiration.

La tour de Saint-Germain, par ses dimensions, l'emporte sur celle de Saint-Eusèbe. Quant aux proportions et à l'heureuse harmonie de l'ensemble, il serait difficile de donner la préférence à l'une au détriment de l'autre ; toutes deux ont des beautés qui leur sont propres ; toutes deux ont un mérite incontestable : celle-ci est légère et gracieuse, celle-là est mâle et sévère. Sous le rapport de leur style et de leur construction matérielle, elles offrent un très-grand intérêt ; mais cet intérêt s'agrandit encore lorsque nous envisageons l'époque de leur construction, et que nous nous reportons au *xii^e* siècle, dont les monuments sont si rares aujourd'hui.

Nous avons déjà donné quelques pages sur la tour de Saint-Eusèbe ; nous allons, dans cette notice, tâcher de soulever, pour celle de Saint-Germain, le voile qui en cache encore l'origine, et ajouter, s'il nous est possible, une donnée de plus pour la solution du problème, encore obscur, de l'histoire des monuments de *transition*.

Ensemble de la tour actuelle.

L'ancienne façade ouest de l'oratoire de Saint-Maurice (1) se composait d'un pignon à fronton triangulaire flanqué de deux tours. En avant de cet ensemble se trouvait un péristyle dont la face était ornée de trois petites pointes de pignon qui masquaient le soubassement des tours et l'entrée de la nef centrale. Toutes ces constructions ont disparu depuis trente ans environ, à l'exception de la tour du sud. C'est elle que nous venons spécialement étudier.

Les styles nettement caractérisés de cette façade se divisaient en quatre époques. La tour, au nord, d'aspect roman et de forme quadrangulaire, élevée de deux étages au-dessus du pignon du porche, et ornée de fenêtres à plein cintre sans archivolte, pouvait appartenir à la seconde moitié du XI^e siècle. La façade du porche, avec ses colonnes et ses colonnettes romanes, ses niches, et la figure du Christ bénissant, représenté au cintre, entouré d'une gloire elliptique et accompagné des symboles des quatre Évangélistes, remontait aux premières années du XII^e siècle. La tour qui nous reste doit dater, ainsi que nous le verrons plus loin, de 1135 à 1140. Enfin, le pignon de la nef qui reliait les deux tours, avec ses fenêtres ogivales ornées de colonnettes, ses trèfles à jour inscrits dans des cercles, était de style dit à *lancettes*, des premières années du XIII^e siècle.

Aujourd'hui que toutes les constructions qui entouraient la tour actuelle ont disparu, maintenant que l'édifice est complètement dégagé sur toutes ses faces, on peut en embrasser toute l'étendue et juger d'un seul coup-d'œil de la beauté de son ensemble.

Arrivé à cent mètres environ de distance de la façade, le spectateur s'arrête, émerveillé, devant cette noble composition ; là il ne demande plus à avancer ni à reculer ; il contemple, l'esprit satisfait et avec délices, cette grande et sévère architecture ; c'est de là qu'on en peut admirer, de la manière la plus saisissante, la structure mâle et fière, l'aspect imposant, les proportions justes et harmonieuses ; la physionomie calme et sévère ; les profils largement dessinés ; les fenêtres élancées ; la vigueur de l'appareil et la robuste constitution qui lui a permis de braver sept siècles et de conserver intacte sa force primitive.

On aperçoit d'abord, une base large, quoique élancée, et sans autres ornements que des piliers qui en flanquent les angles et qui lui donnent un air de solidité parfaitement en rapport avec les proportions, de

(1) Voir la vue générale de cette façade, dans l'Annuaire de l'Yonne, année 1841.

telle sorte qu'elle ne paraît ni trop massive, ni trop frêle, pour supporter le poids des parties supérieures. C'est là l'heureux résultat de proportions justes et artistement combinées. A partir de ce soubassement, jusqu'à la flèche, la tour est divisée en trois étages, par autant de cordons. Le premier étage est orné de deux arcades simulées dont les archivoltes, semi-circulaires, reposent sur une imposte portée par des colonnettes; le deuxième étage est percé de deux belles fenêtres jumelles, terminées aussi en plein cintre; les jambages en sont décorés de chambranles sur lesquels on a réservé de grosses têtes de clous. Dans ces deux étages, les piliers diminuent graduellement de largeur et de saillie, et se terminent un peu au-dessous du troisième cordon. Cette dégradation, dans la force des piliers, ajoute encore au bel effet des proportions, et cette heureuse disposition a d'autant plus de grâce qu'elle est rationnelle, et qu'elle rend, pour ainsi dire, chaque étage de plus en plus léger.

Jusques-là, la tour est de forme quadrangulaire. Ce n'est qu'au troisième et dernier étage qu'on lui a substitué la forme octogone; ici, on ne voit plus qu'une seule fenêtre au centre, terminée circulairement, mais à chaque angle, pour cacher la soudure de l'octogone sur le carré, se dessine un élégant clocheton à base rectangulaire, surmonté d'une petite pyramide et orné de deux arcades feintes semi-circulaires et séparées par des colonnettes. C'est dans ce dernier étage que l'artiste a déployé toute la vigueur de son génie, qu'il a joint l'utile à l'agréable, la force à la grâce et à la légèreté.

La tour est terminée par un majestueux entablement; un gros tore forme ce qu'on appelle, en architecture grecque, l'architrave; la frise présente ensuite, sur chaque face, six canaux creusés dans l'épaisseur du mur et arrondis par le haut; enfin, la corniche proprement dite est composée de vigoureuses moulures qui sont en parfaite harmonie avec les caractères de l'édifice.

La flèche est plantée sur cet entablement, et semble ne former que le prolongement de la tour, tant on a su habilement diminuer peu à peu la largeur de chaque étage par des retraites extérieures, de telle sorte qu'on dirait presque que la tour, elle-même, est pyramidale. On a disposé, au pied des quatre faces principales de cette flèche, quatre frontons triangulaires qui, tout en ayant l'air de lui servir de contre-forts à la base, sont d'un heureux effet comme motif de décoration.

Telles sont, en résumé, les belles dispositions de ce monument, chef-d'œuvre produit et élevé par des moines du XII^e siècle, qui, on doit le dire, connaissaient parfaitement les principes de l'architecture romane, arrivée à sa plus haute perfection.

Les masses principales de cet édifice ont été combinées d'une manière simple et avec une seule ouverture de compas ; la base de la tour, prise comme mesure, et portée quatre fois verticalement, a déterminé la hauteur de la tour ; cette hauteur se trouve divisée, par moitié, par le cordon qui sépare le soubassement du premier étage ; et la flèche a en hauteur également deux fois la largeur de la base ; de sorte que les trois principales divisions sont égales : le soubassement, les trois étages réunis et la flèche.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA TOUR.

Pour avoir une plus juste idée de la construction, il ne suffit pas de la voir d'ensemble, il faudrait encore la visiter jusque dans ses moindres détails, pour connaître toutes les richesses de l'art que possédaient déjà les constructeurs de cette époque. La place nous manque ici pour tout dire, passons donc rapidement sur les détails (1).

EXTÉRIEUR.

Soubassement. — Le soubassement est flanqué, sur quatre angles, de deux piliers buttants sur chaque face, inégalement saillants ; ceux qui le sont le plus, diminuent leur saillie à 8^m 50 de hauteur, pour la rendre égale à celle des autres ; à cette hauteur, les piliers adjacents d'un même angle se réunissent, deux à deux, par une trompe triangulaire, de manière à ne plus former qu'une seule masse saillante sur les faces de la tour, et, à peu de distance au-dessous du couronnement du soubassement, ces piliers reprennent chacun leur position respective. Les parties carrées qu'ils abandonnent, formant des angles rentrants, sont couverts par deux plans inclinés. Cette disposition des contre-forts est assez rare, elle est très-singulière et ne peut s'expliquer qu'en admettant que le *maître des œuvres*, voulant maintenir la poussée d'une voûte en arc de cloître qui, à l'intérieur, se trouve à cette hauteur, aura ainsi réuni ces contre-forts, deux à deux, pour leur donner plus de résistance.

Les murs et les piliers n'ont pour base qu'un simple socle dont la saillie se raccorde avec les faces par un plan incliné.

Aux deux tiers du soubassement, on a placé, sur une même assise, quatre pierres sculptées, pl. 2, fig. 1, 2, 3 et 4 : la première, au nord, est décorée de rubans très-bizarrement nattés, l'autre représente une espèce de feuillage, la troisième est encore ornée de rubans nattés, la

(1) Voir la description plus détaillée de cette tour dans le Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, vol. II, p. 275 à 309.

quatrième l'est, comme la seconde, d'une espèce de feuillage avec une sorte de chimère. Ces quatre pierres, évidemment, ne sont pas de la même époque que la construction de la tour; elles paraissent provenir d'une démolition qui aura eu lieu lors de cette construction, et cependant leurs caractères indiquent qu'elles doivent être du *x^e* siècle environ. Les rubans des nattes ont chacun un enlacement et un profil différents.

On remarque que les feuilles des extrémités des branchages figurés sur ces pierres sont toutes trilobées. Pl. 2. fig. 2 et 4.

Le soubassement est séparé du premier étage par un cordon formé d'un boudin encadré par deux filets; deux cymaises forment le raccordement de ces filets avec les parements des murs et de la base du premier étage.

Premier étage.

Sur chacune des trois faces nord, Est et sud, il y a, ainsi que nous l'avons dit plus haut, deux fenêtres simulées, accompagnées de chaque côté d'une colonnette entièrement logée dans l'épaisseur du mur, afin que, comme nous l'avons déjà fait remarquer pour la tour de Saint-Eusèbe, leurs socles et leurs tailloirs soient exactement placés dans l'alignement des murs, et que les impostes qui couronnent les tailloirs, puissent être aussi saillantes sur le parement des murs que sur les tailloirs des chapiteaux. Les bases des colonnes sont lourdes et massives, formées de gros boudins mal profilés. Les chapiteaux sont plus gracieux que ces bases; les corbeilles sont ornées d'un ou de deux rangs de crosses semblables à celles de la tour de Saint-Eusèbe. Les impostes ont aussi le même profil que dans ce dernier monument: la cymaise habituelle, son filet oblique et le listel. Quant à l'archivolte, elle est plus simple ici qu'à Saint-Eusèbe, n'étant formée que d'un simple boudin détaché du plein du mur et du tableau ou douelle par un cavet.

Le trumeau qui sépare les deux fenêtres est recreusé d'un canal semi-circulaire avec un filet de chaque côté, aussi pris dans l'épaisseur du mur.

Sur la façade Est, on a pratiqué trois arcades simulées au lieu de deux; ces ouvertures sont séparées entre elles par des pilastres ornés de canelures, et dont les bases et les chapiteaux sont semblables à ceux des autres faces, les impostes et les archivoltes ont également le même profil.

Deuxième étage.

Dans cet étage, les irrégularités des contre-forts ont disparu, à l'aide de retraites opérées au-dessus du premier cordon.

La régularité la plus complète règne sur toutes les faces, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les huit fenêtres percées dans les quatre façades sont égales, tant en largeur qu'en hauteur, et ont toutes les mêmes ornements. L'étage commençant aussi par un socle appuyé sur le cordon, les jambages de ces baies reposent immédiatement sur ce socle. De petits parpaings en pierre y sont élevés à hauteur d'appui, dans l'alignement du parement intérieur.

Les chambranles, pl. 2, fig. 6, qui encadrent ces baies avec tant d'effet ne sont formés que d'un simple redent sur le parement extérieur disposition que nous avons déjà rencontrée à Saint-Eusèbe; seulement, dans ce dernier monument, les redents sont destinés à loger des colonnettes, tandis qu'à Saint-Germain ils sont complètement vides. Mais sur le premier angle extérieur on a dégagé du plein du mur un gros boudin ou tore; au deuxième angle, celui du tableau des baies, au lieu d'un boudin on a pratiqué un large cavet ayant un cinquième de circonférence.

Sur le cavet, on a réservé avec de fortes saillies des têtes de clous; qui, malgré leur irrégularité, produisent d'un peu loin un excellent effet.

Au-dessus de chacune des fenêtres, on a construit un cintre saillant sur le mur, profilé d'un listel et d'un cavet. Le cavet est orné de feuilles rondes entablées.

Cet étage repose sur un cordon formé d'une doucine ou cymaise se raccordant avec la courbure d'une espèce de gros tore. Pl. 2, fig. 9.

Troisième étage.

Dans cet étage, les murs de la tour ont passé de la forme carrée à la forme octogone; les piliers des angles ont disparu et ont été remplacés par quatre clochetons carrés, décorés sur deux faces de trois colonnettes engagées, qui reçoivent la retombée de deux cintres semi-circulaires. Les pyramides, qui terminent les clochetons, ont leurs faces convexes et découpées en écailles de poissons. Les angles de ces pyramides sont profilés de boudins, qui, en haut, sont couronnés par un fleuron.

Entablement.

L'entablement est ce qu'on appelle complet, c'est-à-dire qu'il se compose d'une architrave, d'une frise et d'une corniche, l'architrave n'est indiquée que par un simple boudin; la corniche, pl. 2, fig. 7, est profilée de deux boudins séparés par un filet et un cavet; le boudin supérieur est plus gros que celui du bas, et porte immédiatement

sur le filet qui couronne le cavet. Sur chacune des huit faces de l'octogone, on a creusé, dans la longueur de la frise, six canaux cintrés par le haut.

Flèche.

La flèche n'est décorée sur aucune de ses faces, sinon qu'au pied des quatre côtés principaux, on a placé des frontons triangulaires dont les côtés rampants portent un cordon composé d'un listel, d'un cavet et d'un petit tore. Le sommet de ces frontons est terminé par un fleuron à quatre feuilles cantonnées. Au centre des tympan, on a évidé un quatre-feuilles fleuroné à chacune de ses pointes intérieures.

Les huit angles de la flèche portent des boudins qui, au sommet, se réunissent en faisceau; ils sont renflés, dans le haut, par un autre boudin placé horizontalement comme une annelure. C'est au-dessus de ce boudin horizontal que s'élève l'amortissement de la flèche; le pourtour de cet amortissement affecte aussi la forme octogone.

Les pans de la flèche ne sont point parfaitement plans, c'est-à-dire qu'ils ont, vers le milieu de leur hauteur, un renflement extérieur assez sensible.

Intérieur de la tour.

A l'intérieur comme à l'extérieur, la forme de la tour est carrée depuis la base jusqu'au troisième étage, qui est octogone; cet intérieur est divisé aujourd'hui par un premier plancher en bois placé à 3^m 80 au-dessus du socle extérieur, et par trois autres planchers aussi en bois, établis au niveau des cordons des trois étages. Entre le premier et le deuxième plancher se trouve la voûte octogone en arc de cloître dont nous avons déjà parlé; cette voûte porte sur un cordon formé d'un cavet et d'un filet, et élevé de 8^m 60 au-dessus du socle. La naissance des trompes qui supportent les pieds-droits de la voûte dans les angles de la tour, est à 2 mètres au-dessous de ce cordon.

On monte dans la tour par un escalier en pierre, placé dans les contreforts de l'angle nord-ouest, pl. 2, fig. 10. Cet escalier ne commence qu'à partir du plancher, à 3^m 80 au-dessus du sol, et, après avoir fait plusieurs évolutions sur lui-même, il s'enfonce dans le pilier nord pour sortir du mur à peu près au milieu de la largeur de la tour, sur le plancher en bois qui se trouve au niveau du premier cordon; de sorte qu'il ne partait pas du carrelage de la tour, et qu'il ne donnait point accès sur l'extrados de la voûte en moellons.

Les planchers en bois se composaient de poutrelles placées le long des murs et portées par des corbeaux en pierre scellés dans la maçonnerie.

Chaque intervalle de planchers était éclairé par de petites fenêtres longues et largement évasées à l'intérieur. Au troisième étage, la forme octogone se trouve rattachée par des trompes établies dans les angles du carré et formées chacune d'un arc de cercle.

Au-dessus de chacune de ces trompes a été pratiquée, dans toute l'épaisseur du mur, une ouverture terminée circulairement en haut.

La flèche conserve, à l'intérieur, sa forme octogone; elle fait une retraite au niveau de l'entablement; les parements s'élèvent verticalement, jusqu'à ce que l'épaisseur du pan de mur se trouve réduite à 0^m,25.

Proportions.

Nous avons soigneusement mesuré toutes les parties de la tour, et nous en avons dressé un tableau de proportions (1) qui nous a donné, en le comparant aux dimensions de la tour de Saint-Eusèbe, les conclusions suivantes : c'est qu'à Saint-Eusèbe les baies du dernier étage n'ont, en hauteur totale, que deux fois et demie leur largeur, tandis qu'à Saint-Germain, cette hauteur est de trois fois la largeur; pour l'étage au-dessous, la largeur des baies est, dans chacun de ces deux édifices, le tiers de la hauteur comprise entre l'appui et la naissance des cintres.

Dans l'un et l'autre monument, c'est l'avant-dernier étage qui est le plus élancé et le plus décoré. On voit, en outre, qu'à Saint-Germain, les proportions pour les baies sont aussi élancées qu'à Saint-Eusèbe, lorsque le style de ce dernier est ogival, et elles le sont même plus pour le dernier étage où les baies sont en plein-cintre.

En résumé, on remarque dans la tour de Saint-Germain des proportions généralement plus élancées que dans celle de Saint-Eusèbe, car la flèche même de ce premier monument, tout en étant moins élevée que l'autre, par rapport à la hauteur totale, n'en conserve pas moins les mêmes proportions que celle de ce dernier édifice, relativement aux largeurs des bases.

Les parements sont construits, tant en dehors qu'en dedans, en pierre de taille, sauf une partie de ceux de l'intérieur qui, depuis le sol jusques et y compris le premier étage, sont en moellons échantillonnés.

La voûte en arc de cloître, qui couvre le soubassement, est faite en moellons. Les trompes des angles sont en pierre de taille et d'une

(1) Voir le Bulletin précité, p. 289 et 290, vol. II.

belle exécution. Le centre de cette voûte a disparu sur un rayon de 1^m,50 à 2 mètres, et le reste est très-bien conservé.

Nous ferons encore , à l'occasion des ouvertures , la même remarque que pour la tour de Saint-Eusèbe (1) , sur la disposition de l'ornementation des fenêtres. Il n'y a que les arcades simulées du premier étage qui aient des colonnettes , et ces colonnettes sont exactement placées comme à Saint-Eusèbe, c'est-à-dire dans l'épaisseur du mur ; leur socle et le carré du tailloir sont dans l'alignement du parement du mur, de sorte que l'imposte ou couronnement des chapiteaux se prolonge de chaque côté des fenêtres, dans toute la largeur du mur. Au deuxième étage et au troisième, il n'y a pas de colonnettes aux baies ; mais les gros tores qui en tiennent lieu et qui forment chambranle , sont aussi pris en arrière-corps du parement extérieur. Nous avons constamment observé une disposition semblable dans toutes les fenêtres des monuments romans de transition de notre département.

Un autre mode d'exécution, commun avec Saint-Eusèbe , c'est la coupe des voussoirs des cintres. L'irrégularité qui existe dans l'appareil des claveaux, est un fait commun à tous les monuments du XII^e et même du XIII^e siècle ; il est presque impossible de rencontrer deux têtes de voussoirs de même largeur.

On remarque qu'à chaque baie il y a toujours deux cintres l'un au-dessus de l'autre ; le premier de ces cintres est composé de sept ou huit claveaux formant épaisseur de mur, et le deuxième en compte dix ou onze ; ces derniers n'ont pas le même appareil à l'intérieur qu'à l'extérieur, ce qui prouve qu'ils ne traversent pas le mur.

Les deux rangs de voussoirs qui composent les cintres des fenêtres , font ensemble la largeur du chambranle ; mais, au deuxième étage, on a encore placé , à l'extérieur , un cintre indépendant de ce chambranle et en saillie sur le parement du mur. Une disposition semblable se retrouve aux trois derniers étages de la tour Saint-Eusèbe. Cette manière de protéger les ouvertures , par un arc isolé , a été l'un des plus beaux éléments, l'un des plus savants principes de l'architecture du XIII^e siècle. On l'a employé pour reporter toute la charge supérieure sur des points d'appui communs, de sorte que les cintres des ouvertures n'ayant plus à résister à la charge des constructions supérieures , ont pu être établis avec très-peu d'épaisseur. C'est ce qui a conduit les grands artistes de ce temps à faire des fenêtres si gigantesques, percées dans des murs si minces, qu'on éprouve la crainte de les voir tomber d'un moment à l'autre ; et cependant, il y a six siècles qu'ils résistent à toutes les intempéries. Nous avons un bel exemple de cette disposition dans la partie orientale de notre cathédrale , et, certes , ce n'est

point là le seul caractère que l'architecture du XIII^e siècle ait emprunté à celle du XII^e.

A l'époque où l'on construisit la tour de Saint-Germain, l'art de l'architecture était déjà arrivé à un haut degré de perfectionnement ; nous y voyons même, comme principe de construction, plus de hardiesse, plus de génie qu'à Saint-Eusèbe. Nous avons déjà remarqué les quatre belles trompes qui portent la moitié de la voûte du soubassement, nous en retrouvons quatre autres qui portent la moitié des murs du troisième étage et la moitié de la flèche. Mais ces dernières ne sont plus faites comme les premières ; celles de la voûte ont pour principe générateur la forme sphérique, et celles du troisième étage sont simplement composées d'un arc de cercle posé dans l'angle, et bandé contre les murs, avec chanfrein rabattu sur l'angle extérieur. Une pierre plate, appuyée sur les murs, est placée entre le cintre et le sommet de l'angle.

On a dit que, jusqu'à la seconde moitié du XIII^e siècle, les architectes avaient éprouvé de grandes difficultés pour passer de la forme carrée à la forme octogone ; l'architecte de Saint-Germain, avec une science que nous devons lui reconnaître, a su surmonter habilement tous les obstacles. D'abord, d'une part, il a eu soin de monter ses contre-forts à l'extérieur jusqu'au niveau des arcs bandés dans les angles pour en maintenir la poussée ; et ensuite, afin de reporter la charge des nouveaux pans de mur sur ceux du deuxième étage, il a pratiqué une ouverture à plein cintre au-dessus de chacun de ces arcs ; les ouvertures qui sont faites dans toute l'épaisseur du mur, ont donc l'avantage de détruire la pression qui se serait fait sentir sur le milieu de l'arc de la trompe et de reporter cette pression sur les côtés.

A Saint-Eusèbe, c'est bien la même idée qui a présidé à la transformation de la forme de la tour ; les nouveaux pans de mur sont également portés par des trompes, et des ouvertures ont été pratiquées au-dessus pour les soulager ; mais on dirait que l'architecte a hésité ; qu'il doutait de la science, que cette combinaison ne lui inspirait pas toute la confiance désirable ; de sorte qu'il a préféré réduire la largeur des nouveaux pans et regagner la différence pour la flèche seulement, à faire immédiatement son octogone régulier, bien que, cependant, la charge supérieure dût être bien moins considérable qu'à Saint-Germain, et que la tour, elle-même, fût aussi moins large ; il n'a donc été ni si hardi, ni si élégant, quoique se servant du même moyen.

Les faces de la flèche sont renflées, dans leur milieu, d'environ 0^m,25 à 0^m,30. M. Inkersley, savant archéologue anglais qui a visité

une très-grande quantité de monuments du moyen âge, de France, d'Italie et d'Angleterre, nous a cité ce renflement comme un fait exceptionnel qu'il n'avait, disait-il, encore rencontré nulle part. Nous avons porté toute notre attention sur cette particularité, afin de savoir si quelquefois elle ne serait pas due à quelque accident arrivé pendant ou après l'exécution, à un affaissement ou à une erreur involontaire des constructeurs.

Après avoir attentivement examiné les petites pyramides des clochetons, nous avons reconnu que leurs faces avaient également une légère courbure convexe, et, qu'en conséquence, le *maître d'œuvre* avait dû, nécessairement, donner des ordres pour que toutes les flèches, les petites et la grande, fussent courbées

DISCUSSION ARCHÉOLOGIQUE.

La tour de Saint-Germain est certainement, comme construction, l'une des plus belles de notre département; elle est aussi l'une des plus intéressantes comme sujet d'étude historique et archéologique. certains caractères qui lui sont propres en font un monument rare et bien digne de fixer l'attention des antiquaires.

Après avoir esquissé, ainsi que nous venons de le faire, ses principaux caractères, il faudrait pouvoir y ajouter, ce qui manque aussi à beaucoup de monuments, une date authentique, car c'est là le *ne plus ultra* des monographies. Une date écrite, seule, vaut presque autant que toute la description.

A défaut de renseignements précis, nous allons faire tout ce qui dépendra de nous pour pouvoir lui assigner une époque aussi exacte que possible, et, à cet effet, nous allons procéder par voie d'analogie et par induction.

Parmi les constructions du moyen âge, on distingue trois espèces principales, qui différaient essentiellement dans la manière de faire les ouvertures. Pour l'une, toutes les fenêtres étaient terminées en plein cintre; dans l'autre, elles l'étaient toutes en ogives, et dans la troisième, l'ogive et le plein cintre y régnaient simultanément.

La première de ces formes a été désignée sous le nom de *style roman*;

la deuxième, sous celui de *style ogival*, et l'autre, qui régna entre ces deux caractères, a été appelée *style de transition*.

Les monuments à plein cintre n'ont pu être étudiés jusqu'à présent avec des résultats aussi satisfaisants que les monuments à ogive. On sait bien que leur existence a été de longue durée, et que ce n'est qu'avec les premières années du *xii^e* siècle que l'ogive a commencé à s'introduire dans la forme des fenêtres ; mais si cette dernière, une fois connue, eût été constamment employée, le problème serait beaucoup moins compliqué, car on n'aurait point à constater que, de deux monuments exactement de la même époque, l'un était entièrement plein cintre et l'autre mi-parti ogival.

Il a donc fallu étudier le plein cintre, non plus seulement dans sa forme, puisqu'elle est la même partout, mais bien dans ses caractères, dans sa physionomie et les éléments de sa décoration. Il a fallu arriver à pouvoir dire : voici deux fenêtres terminées chacune par un demi-cercle, mais celle-là, par exemple, est du *xi^e* siècle, et celle-ci du *xii^e*. Ce n'est donc que par les moulures, par les proportions, par le travail lui-même, par l'ensemble de toutes ses parties, que l'œil exercé de l'archéologue, après avoir maintes fois vérifié que certains caractères des monuments appartiennent à telle époque, tandis que d'autres caractères représentent une autre date, a pu, à simple inspection, reconnaître ces différences; ce sont des principes qui s'apprennent assez difficilement par les descriptions, ils existent plutôt dans le sentiment, lorsqu'on s'est livré à ces sortes d'études.

La question est ainsi posée pour Saint-Germain. A quelle époque ce beau monument, dont toutes les fenêtres sont terminées par un plein cintre, a-t-il dû être élevé ?

Le savant auteur de la notice sur Saint-Germain, publiée dans l'Annuaire 1841, dit que « l'anglais Hope, dans son *Histoire de l'Architecture*, le range parmi les monuments du style *Lombard*, improprement appelé *Saxon* ou *Normand*, qui furent élevés en grand nombre dans les *ix^e*, *x^e* et *xi^e* siècle. »

Nous ne pensons point, nous, que cette flèche, à la pointe hardie, aux proportions sveltes, à la sculpture avancée, ait pu être élevée pendant le *xi^e* siècle; nous croyons qu'elle est, au contraire, de la première moitié du *xii^e*, au moins, de 1130 à 1140 environ.

On voit, dans les archives de la préfecture (1), qu'en 1160 on venait de rebâtir le grand dortoir de l'abbaye de Saint-Germain, ainsi que

(1) Notice sur Saint-Germain, par M. Leclerc, Annuaire de l'Yonne 1841.

les salles du Chapitre; il paraîtrait même qu'à cette époque on avait relevé toutes les fortifications, et qu'on avait entouré le monastère de murailles garnies de tours.

Certainement, nous ne pouvons point déduire de là que la tour actuelle est une de celles qui furent élevées avec les murs d'enceinte, ni même qu'elle ait été construite précisément à cette époque; cependant, comme la délicatesse de son architecture révèle à peu près cette date, nous sommes amené à en conclure qu'elle n'a pas dû être faite beaucoup avant le grand dortoir et les fortifications, et que ce n'est probablement qu'après son achèvement vers 1140 environ qu'on aura commencé ces dernières constructions; c'est-à-dire qu'alors elle serait contemporaine de la tour de Saint-Eusèbe.

Mais pour comprendre facilement comment il se fait que, tandis qu'au petit monastère de Saint-Eusèbe on érigeait un monument de transition à plein cintre mi-parti d'ogive, on en édifiait un autre en même temps à Saint-Germain, également de transition où le plein cintre régnait encore seul, il faut se reporter à l'histoire du temps et à celle des deux abbayes.

Nous avons déjà fixé, en parlant de la tour de Saint-Eusèbe, l'époque durant laquelle la transition a régné, et nous avons posé en thèse générale que les monuments d'alors étaient le plus souvent mi-partis d'ogive et de plein cintre, mais que cette loi générale subissait quelques exceptions et qu'on pouvait rencontrer des monuments élevés pendant la transition où l'on ne trouvait que des ogives, et d'autres où le plein cintre régnait exclusivement jusques dans les voûtes. Dans le premier cas, les ogives ont tous les caractères du plein cintre et sont accompagnées des mêmes ornements; dans le second cas, le style semi-circulaire est si svelte et si élancé, qu'il ne lui manque, pour être ogival, que le changement des cintres des fenêtres. Dans ces espèces d'édifices, il suffirait de faire ce simple changement pour qu'ils fussent identiquement de même nature que les autres, tout le surplus étant construit exactement d'après le style ogival.

La manière de terminer les ouvertures est un des principaux caractères, et certainement un des plus apparents, au premier aspect, de ceux qui doivent guider l'œil de l'archéologue pour classer chronologiquement les monuments; mais il n'est pas le seul, et il en peut exister d'autres qui n'en n'ont pas moins de valeur et qui peuvent même l'annuler. Ce sont particulièrement les proportions, les moulures, le fini du travail. Et, par exemple, dans les deux monuments que nous comparons, en examinant attentivement les proportions des ouvertures, n'avons-nous pas trouvé des rapports identiques entre la largeur

et la hauteur des fenêtres ? et les chambranles de l'un ne sont-ils pas la reproduction sinon exacte, du moins très-rapprochée des archivoltes de l'autre ? Il ne manque donc, à ces deux monuments, qu'une seule chose pour qu'à la première inspection on puisse les classer du même jour ; il suffirait de faire, ainsi que nous venons de le dire, tout ogival ou tout plein cintre, dans l'un comme dans l'autre.

Mais pourquoi, puisqu'on reconnaît qu'ils sont de la même époque, constate-t-on cette différence dans ce principal caractère des fenêtres ? Par la même raison que de nos jours on voit des architectes qui, reconnaissant la beauté des combinaisons de l'art ogival, construisent des monuments d'après ce style, tandis que d'autres, admirateurs exclusifs de la belle simplicité et de la juste harmonie de l'antiquité, ne veulent, au contraire, que des monuments copiés sur ceux des Grecs ou des Romains ; parce qu'au commencement du XII^e siècle, comme aujourd'hui, il y avait deux écoles : l'une qui, n'agissant que d'après les traditions du style roman, s'efforçait à le faire fleurir et à le perfectionner de plus en plus, et l'autre, qui mettait tout son génie à cultiver l'ogive et de l'appliquer dans ses compositions.

Nous allons entrer dans quelques détails sur la formation de ces deux écoles qui ont marché côte à côte, parallèlement pendant une grande partie du XII^e siècle.

Avant l'an 1100, on n'avait point encore élevé, dans nos contrées, un seul monument religieux qui n'eût été dirigé par un moine, un chanoine ou tout autre ecclésiastique ; le clergé et les abbayes occupaient toutes les voies de la science, et eux seuls se trouvaient, pour ainsi dire, à la tête de l'enseignement des arts et des belles-lettres. L'architecture était même un des arts les plus vénérés, et les abbés regardaient comme un devoir sacré, la nécessité de prendre la direction des constructions qu'on érigeait dans leurs monastères ; ils faisaient de sérieuses études pour acquérir cette science et s'y livraient sans réserve.

Après l'an 1200, au contraire, la majeure partie des architectes sont des laïcs qui, n'appartenant plus à aucun Ordre, se déclarent artistes libres, et font de leur profession leur moyen d'existence.

C'est donc pendant le XII^e siècle que s'est opéré ce grand changement dans les constructeurs, suivi de la fusion de l'art. Les premiers architectes n'ont connu d'abord que le plein cintre ; les tendances de leurs successeurs se dirigeaient vers l'ogive ; on comprend alors comment, durant cette transition, l'art a tant vacillé.

La société, à cette époque, parcourt une de ces phases où elle tend

à passer, pour ainsi dire, d'un état à un autre ; elle cherche à se créer une autre position ; elle est remuante, elle invente des systèmes ; les esprits fermentent et s'échauffent. La bourgeoisie naissante aspire à détruire la féodalité ; le peuple s'agite et cherche à s'affranchir de l'asservissement, de l'ignorance dans lesquels il a été jusqu'alors ; son intelligence se développe, son esprit travaille, son génie s'exerce, et bientôt il va conquérir sa liberté, son indépendance dans les arts ; il va partager, avec le clergé, le monopole de l'étude, et participer, concurremment avec lui, dans la direction des sciences et des arts.

Cette révolution, qui s'opéra dans la marche de l'esprit humain, eut aussi une très-grande influence sur l'architecture. L'ancien style, perfectionné par les moines, les abbés et les évêques, devait s'éteindre en même temps qu'on cherchait à enlever, au clergé, une partie de l'autorité dont il jouissait. Dans ces deux classes d'artistes, chacun dut chercher à surpasser ses concurrents ; dès lors, une lutte devint inévitable, et l'émulation, cette mère de la perfection des arts, fit que les deux antagonistes essayèrent de triompher chacun dans une voie différente. Le clergé soutint le vieux plein cintre ; et les laïcs, pensant que la forme nouvellement née, l'ogive, pourrait les conduire plus sûrement à leur but, s'en sont emparés pour chercher à en former un système de construction.

Arrivée à une certaine époque, la victoire devait rester à l'une de ces deux classes d'artistes. Il est prouvé, maintenant, qu'à partir du milieu du XIII^e siècle, les architectes des principales églises furent des laïcs, et la plupart des moines ont alors abandonné la carrière où leurs rivaux l'emportaient et où la mode les suivait.

Telles sont les circonstances au milieu desquelles la forme ogivale naquit, et s'est développée par les mains des nouveaux architectes. Mais, dans les grandes abbayes, les moines n'en cultivèrent pas moins l'art de bâtir, et certainement beaucoup purent avoir encore la direction des édifices que bâtissaient les communautés ; c'est alors qu'ils voulurent lutter avec leurs antagonistes, et leur prouver qu'avec le plein cintre, malgré sa forme lourde comparée à celle de l'ogive, on pouvait très-bien orner, avec élégance même, les monuments où on l'employait. Ils se refusèrent obstinément, aussi longtemps qu'il leur fut possible, à adopter le genre nouveau, et conservèrent avec persistance les vieilles traditions, tandis que les laïcs, au contraire, s'efforcèrent de faire prédominer l'ogive.

De cette lutte est résultée une grande variété dans les plans, dans les modes de construction, et même dans l'ornementation, variété qui,

aujourd'hui, constitue cette grande difficulté qu'on éprouve et qu'on éprouvera longtemps encore, à classer rigoureusement les monuments de cette époque. Ainsi, non-seulement on observe de notables variations dans les styles, des différences très-sensibles dans les formes et les caractères, en passant d'une province dans une autre, mais encore dans une même contrée, dans une même ville : à Auxerre, par exemple, où cette variété a lieu pour Saint-Germain et Saint-Eusèbe.

Les deux écoles, en lutte au XII^e siècle, ont donc laissé, dans ces deux monuments, des traces de leur existence; elles ont travaillé, en même temps chacune de son côté, avec rivalité, émulation, et ont produit deux œuvres qui peuvent être classées parmi les plus beaux monuments de notre cité. Saint-Eusèbe a été produit par l'école des laïcs, Saint-Germain l'a été par celle des moines.

Effectivement, l'abbaye de Saint-Germain, dont les collèges et les études scientifiques eurent tant de célébrité, ne dut pas subir, aussitôt qu'une autre l'influence extérieure, elle n'eut pas besoin d'aller chercher, en dehors de ses murs, un architecte pour bâtir sa tour. Elle a dû persister plus longtemps dans les anciennes traditions; elle a, pour ainsi dire, protesté contre le génie naissant et envahisseur; en bâtissant son clocher sans la participation des laïcs; elle a voulu montrer qu'avec le vieux plein cintre elle pouvait, tout aussi bien qu'avec l'ogive de transition, orner sa tour et lui donner toute la légèreté désirable.

Cependant, nous devons dire que malgré cette noble émulation, malgré les brillants efforts tentés en dernier lieu par le clergé, il n'avait point, en général, à l'époque dont nous parlons, autant d'habileté dans le ciseau que la nouvelle école pour ses sculptures; c'est sans doute une des causes qui en rendirent avars les constructeurs de Saint-Germain, et si l'on en rencontre parfois de jolies dans des monuments bâtis sous la direction des ecclésiastiques, comme, par exemple, à la galerie de l'ancien évêché d'Auxerre, ce ne sont là que des exceptions assez rares. Saint-Germain n'a pu atteindre, pour ses chapiteaux, autant de délicatesse que Saint-Eusèbe; car, bien que dans ce dernier la sculpture soit encore rude et grossière, elle a pourtant plus de relief, plus de mouvement, plus de fini que celle de Saint-Germain; et si, dans l'un et dans l'autre nous avons remarqué des traits de ressemblance, c'est que les laïcs n'avaient encore que très-légèrement modifié les caractères romans dont ils s'étaient d'abord emparés, et qu'ils ne les perfectionnèrent que par la suite; et l'on comprendra aisément que les moines ne purent lutter en progrès avec leur concurrents, attendu que ces derniers faisaient de l'architecture leur état exclusif, passant d'un

monument à un autre, tandis que ceux-là ne travaillaient d'ordinaire qu'aux édifices érigés dans leur communauté.

Voyons, maintenant, si les faits établis, après de longues recherches, par la science archéologique, sont vrais; assurons-nous si le principe posé est exact, si ce sont bien réellement les moines qui conservèrent les traditions du plein cintre, en même temps que les laïcs développaient les éléments de l'ogive, et pour cela recourons à l'histoire des deux monastères.

En 995, les moines de Saint-Germain reçurent de Hugues Capet, à la prière de Henri, son frère, une charte qui leur donna la liberté d'élire leurs abbés, avec défense, à quelque prince que ce fût ou autres personnes, de demander aux rois cette abbaye. Ce fut donc toujours un abbé choisi parmi les moines, eux-mêmes, qui régît le monastère, ce qui ne contribua pas peu à conserver les habitudes de la vie régulière. En 1096, Guibert, choisi pour abbé, fit un tel scandale que, cité par Humbault, évêque d'Auxerre, au concile de Nîmes tenu par Urbain II, il y fut destitué; Urbain lui prit la crosse abbatiale et la donna à Humbert, en le chargeant de donner un autre abbé plus digne à la communauté. Cet évêque alla chercher un abbé à l'abbaye de Cluny; les religieux de Saint-Germain l'ayant refusé, Etienne, comte de Champagne, pria saint Hugues, abbé de Cluny, de donner son neveu, Hugues de Montaigu, pour diriger, comme abbé, le monastère de Saint-Germain (1).

Ce fut en 1115 que Hugues de Montaigu passa de l'abbaye de Saint-Germain à l'évêché d'Auxerre. L'abbé Gervais, son successeur, fut choisi par la communauté.

L'université de Saint-Germain fut une des plus florissantes; les études y étaient très-étendues; nécessairement, l'art de l'architecture devait y être très-cultivé. Il est donc probable que ce fut sous l'abbé Gervais, successeur de Hugues de Montaigu, que fut érigée la tour actuelle, par les religieux de la communauté. Ce fut à la même époque que Hugues fit faire, au réfectoire du palais épiscopal, la belle galerie que nous pouvons encore admirer aujourd'hui; les caractères ne sont point les mêmes pour ces deux constructions, quoique contemporaines; il faut donc admettre que Hugues, venant de Cluny, n'avait pas les mêmes principes de décoration que les moines de Saint-Germain. Du

(1) Notice de Saint-Germain, par M. Leclerc.—Annuaire de l'Yonne, 1841.

reste, dans l'un et dans l'autre monument, c'est bien le plein cintre qui règne exclusivement, le style affectonné du clergé.

De ce que l'ornementation n'est point la même à la tour Saint-Germain qu'à la galerie de l'évêché, on peut en tirer cette conséquence très-probable : que cette tour n'a pas été bâtie du temps où Hugues était abbé de Saint-Germain; car, sans cela, ces deux constructions auxquelles il aurait présidé, devraient avoir beaucoup de traits de ressemblance, ce qui n'a point lieu. Conséquemment, la belle flèche de Saint-Germain est postérieure à 1115, époque à laquelle Hugues quitta l'abbaye, ou antérieure à son arrivée à Auxerre; c'est-à-dire qu'elle serait, dans ce dernier cas, de la fin du XI^e siècle. Or, comme nous avons déjà prouvé, en parlant de Saint-Eusèbe, qu'avant le XII^e siècle on n'élevait pas même de flèches en maçonnerie pour la cathédrale, et qu'on ne couvrait ses tours qu'avec des pyramides en charpente, comme celle qui, à Saint-Germain même, surmontait la tour parallèle de Saint-Maurice, il est donc bien probable que celle qui nous reste est postérieure à 1115. Du reste, les caractères, les proportions, le mode de construction, le dégagement des profils indiquent clairement qu'elle a été élevée du temps que Gervais était abbé de ce monastère.

Afin de mieux juger de la valeur de ces caractères, voyons ce que dit M. de Caumont sur les caractères des monuments érigés durant le XI^e et le XII^e siècle. Ce savant archéologue, qui étudia avec tant de soin les édifices du moyen âge et dont l'opinion doit faire autorité, fait, en parlant des tours, les réflexions suivantes : « celles qui furent cons-
 » truites au commencement du XI^e siècle, durent être peu élevées
 » au-dessus des toits. Dans le cours du XII^e siècle, on les exhaussa de
 » plusieurs étages; on orna leurs murs d'arcades bouchées et de
 » fenêtres.

» Un grand nombre de tours étaient terminées par une pyramide
 » à quatre pans, soit en pierre, soit en charpente; le plus souvent, cet
 » obélisque était obtus comme dans les siècles précédents; mais on
 » fit aussi des pyramides plus élevées. On ne savait pas encore marier
 » les toits octogones aux tours quadrangulaires; lorsqu'on trouve la
 » forme octogone appliquée aux toits des tours romanes, il y a presque
 » toujours lieu de croire que ces pyramides sont moins anciennes que
 » le corps de la tour qui les supporte. Il faut bien remarquer que mon
 » observation est seulement applicable aux tours dont la base est
 » quadrangulaire; car on trouve aussi, parfois, dans l'architecture

» romane, des tours octogones qui ont dû être invariablement couvertes par des toits de même forme ou par des toits ronds. Ces tours octogones sont rares dans l'architecture romane, et j'ai lieu de croire que celles qu'on y voit, ne datent que du XII^e siècle ; ce sont, pour ainsi dire, des tours de transition. J'en ai rencontré un plus grand nombre dans le Poitou, et elles sont communes sur les bords du Rhin. »

Ainsi, M. de Caumont nous dit que dans le cours du XII^e siècle on exhaussa les tours de plusieurs étages et qu'on orna leurs murs d'arcades bouchées et de fenêtres ; c'est bien déjà ce qui a lieu pour la tour de Saint-Germain. Ce même auteur ajoute « qu'on ne savait pas encore marier les toits octogones aux tours quadrangulaires, » et que « lorsqu'on trouve la forme octogone appliquée au toit des tours romanes, il y a presque toujours lieu de croire que ces pyramides sont moins anciennes que le corps de la tour qui les supporte. »

Pour Saint-Germain, il n'y a point de doute à émettre à cet égard. Tout a bien été fait d'un seul jet, il y a trop d'harmonie dans tout l'ensemble, trop d'analogie dans tous les détails, pour qu'il y ait en interruption dans la construction ; le dernier étage et la flèche sont évidemment de la même époque que la partie inférieure : les moulures, les ornements, tout le prouve ; et, du reste, ce n'est pas seulement dans le haut qu'on a employé le système de trompe pour passer du carré à l'octogone, nous en retrouvons un deuxième exemple dans le soubassement ; or, si l'on admettait que la partie supérieure ait été faite postérieurement à la base, il faudrait en conclure que la voûte du soubassement a aussi été ajoutée après la construction primitive ; et comme la construction même de ces trompes indique positivement qu'elles ont été établies en même temps que les murs ; il en résulte que l'édifice entier, depuis le sol jusqu'au couronnement de la flèche, a été fait sans interruption.

Il paraît donc alors, d'après cela, que nos moines de Saint-Germain étaient plus savants dans l'art de bâtir qu'on ne l'était généralement ailleurs à cette époque, puisqu'ils ont bien su, eux, non-seulement faire un toit octogone, bien que la base de la tour fût quadrangulaire, mais encore qu'ils l'ont fait avec tant d'art et de génie, tout d'harmonie, et de grâce avec une décoration qui se prête si bien à cette transformation, qu'en examinant cette tour, l'œil du spectateur est satisfait, et son esprit émerveillé de l'habileté avec laquelle ils ont su profiter des retraites, pour y planter de magnifiques clochetons ; et ces

clochetons y sont tellement en rapport avec l'ensemble de la composition de l'édifice que, loin de faire croire qu'ils ont été placés là par nécessité pour cacher une interruption, il semble, au contraire, qu'on ait fait cette transformation pour les y loger.

Après les observations ci-dessus émises par M. de Caumont, il ajoute un peu plus loin : « les tours avaient été, dans l'origine, construites » pour recevoir des cloches; mais au XII^e siècle, on les multiplia sans » nécessité et uniquement pour le coup-d'œil; là où une seule tour » eût suffi, on en éleva jusqu'à trois et même quelquefois cinq; ce fut » alors qu'on adopta, pour les grandes églises, l'usage qui a subsisté » depuis, de placer une tour de chaque côté du portail, à l'ouest.... »

Si ce n'est qu'au XII^e siècle qu'on multiplia les tours, et qu'avant cette époque on n'en construisait qu'une, il devient encore évident que celle de Saint-Germain doit être de cette époque, puisque l'oratoire en possédait déjà une au nord, composée de deux étages. Ce ne put donc être que par munificence et « pour le coup-d'œil » que les moines ont élevé celle du sud.

Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer qu'à Saint-Eusèbe, la construction matérielle n'était point aussi savante qu'à Saint-Germain, qu'on n'y avait effectivement pas été assez hardi pour passer du carré à l'octogone; qu'on n'y avait point osé faire, comme dans ce dernier monument, un octogone régulier pour la tour, et que ce n'est qu'à la flèche seulement que la régularité de l'octogone a pu être observée. On serait donc en droit d'en conclure que si les architectes laïcs ont eu en sculpture un peu plus d'habileté que les moines, ceux-ci, en revanche, l'emportaient encore en principes de construction.

Si, archéologiquement parlant, nous admettons que la tour de Saint-Eusèbe est de 1140 environ, nous ne pouvons hésiter, en y comparant celle de Saint-Germain et en faisant la part de chaque école, à rapporter cette dernière à la même époque. Effectivement, quelle est la véritable différence entre ces deux tours? Comme nous l'avons dit plus haut, la forme des fenêtres seulement; tout le reste, beauté, harmonie, ensemble, proportion, légèreté, élégance, pureté, tout est semblable.

Nous regardons donc comme prouvé que ces deux édifices sont contemporains. Mais pourquoi, à Saint-Eusèbe, l'ogive y apparaît-elle systématiquement comme élément, comme principe, tandis qu'à Saint-Germain on feignit même de ne pas savoir que cette forme existât? C'est là le résultat de l'action des deux classes d'architectes

qui se trouvaient en présence. D'un côté, à Saint-Eusèbe, des moines pauvres, dirigés par un abbé séculier, des moines nouvellement arrivés, tirés du couvent de Cosne, n'avaient sans doute pas les connaissances nécessaires pour composer un projet de la nature de celui de Saint-Germain, et de plus, la pauvreté dans laquelle ils se trouvaient leur fit une nécessité de recourir aux bras des fidèles, aux aumônes, aux indulgences, peut-être, pour bâtir un clocher à leur petit oratoire.

C'est alors que l'architecte, sorti d'une école nouvelle, maria l'ogive au plein cintre. D'un autre côté, à Saint-Germain, richesses, science, rien ne manquait; le monument s'en est ressenti et porte le cachet de cette puissance.

Maintenant que nous avons constaté, pour le chef-lieu de l'évêché, que les deux écoles de la transition y ont laissé des traces de leur existence, ici comme ailleurs; que l'une, celle du clergé, s'y manifeste dans la tour de Saint-Germain, et à l'ancienne maison épiscopale, et l'autre à Saint-Eusèbe; maintenant que nous avons étudié cette architecture dans les deux systèmes, on pourra diriger les excursions archéologiques dans les campagnes environnantes où l'on trouvera de nouveaux exemples et même des copies de ces deux systèmes, et que l'on pourra rapporter à l'un ou à l'autre.

VACHEY.
